

x **SOCIAL** Une plainte déposée contre un syndicaliste FO. Il ne va pas se laisser faire.

Du rififi à l'Éhpad de Pierrefort

Décidément, le petit monde de la santé n'a pas le vent en poupe. Pas tant les salariés, mais surtout les directions. Cette fois, c'est FO qui lève un lièvre du côté de l'Éhpad de Pierrefort. En ligne de mire, l'infirmière coordinatrice de l'établissement qui vient de porter plainte.

"Je suis accusé de harcèlements et d'insultes. Mais elle est vraiment mal tombée", explique Francis Swolarski, secrétaire du syndicat FO Santé, agent du CH Henri-Mondor d'Aurillac et membre du groupement départemental de santé.

"Cette dame fait régner la terreur"

Le 10 décembre, un préavis de grève a été déposé à l'Éhpad de Pierrefort. Plusieurs revendications "dont l'arrêt des pressions de la hiérarchie à l'encontre des salariés. Une semaine plus tard, nous avons été reçus par le directeur intérimaire, ainsi que par l'infirmière coordinatrice. Des négociations ont été entamées, ainsi que l'élaboration d'un projet de protocole".

Tout semblait se passer normalement, d'autant que le 29 décembre, une nouvelle réunion avait lieu afin de finaliser ce protocole d'accord. "Le souci, c'est que l'infirmière coordinatrice, ainsi que le directeur, ont refusé de mettre en place cet accord", précise le syndicaliste, pour qui les "affaires" Air France et Goodyear ont donné des idées à certain(e)s.

Mais à 58 ans et à quelques encablures de la retraite, l'homme n'est pas du genre à se laisser

faire. "Neuf personnes étaient présentes ce jour-là : quatre pour FO, trois de chez Sud, plus l'infirmière et le directeur. Tout le monde sait que je n'ai ni insulté, ni harcelé cette dame, d'autant qu'ils ont toujours été présents." Enfin presque, puisque la seule absence serait survenue au moment d'une pause cigarette. "La seule chose que je lui ai dite effectivement, c'est qu'elle aurait fait une belle carrière dans l'administration en 40. Car cette dame fait régner la terreur vis-à-vis des personnels. Sa seule façon de faire, c'est de crier. Elle a déposé plainte, mais elle ne connaît pas les textes de loi. Moi si. Je ne vais pas en rester là."

Plainte... contre une personne absente

Toujours selon FO, l'Agence régionale de santé (ARS) est au courant "depuis longtemps de la situation. Elle a été informée par courrier depuis au moins 2014, le dernier datant du 23 janvier 2016. Le maire de Pierrefort est lui aussi au courant". Mais pour lui, le plus absurde est à venir. "Au-delà de mon cas, elle a réussi à convaincre la secrétaire de l'établissement de porter plainte, le même jour, contre un autre représentant de FO. Le souci, c'est que non seulement cette personne n'était pas là, mais en plus, elle n'aurait pas pu siéger à cette réunion car elle ne fait pas partie du secteur de la santé, mais du secteur privé." Une enquête est actuellement en cours.

J.-M. A.

24 mar

(EUD)

TI
O
c ced
sa de
t : Se
ages
h 30
(c), tel
nal de
Gran
ermane
ac

EN BR

que
Espagne,
événemen
scies âgés
pour les I
foot à R
interprète
du Milan A
re entraîne
eudi 14 au s
dant les vaca
chance p

me...
"Corte